

Un tiers des étudiants ont une activité rémunérée au cours de l'année

Hélène Valdelièvre, division Revenus et patrimoine des ménages, Insee

Parallèlement à leurs études, un tiers des étudiants ou élèves âgés de 17 à 30 ans exercent, dans le courant de l'année, une activité rémunérée. Cette proportion augmente avec l'âge. Les plus jeunes optent pour des jobs d'été, qui représentent la moitié des activités des élèves ou étudiants. Au-delà de 25 ans, un étudiant sur deux exerce un emploi, en général tout au long de l'année. L'exercice d'une activité rémunérée est plus fréquent chez les jeunes issus de familles des classes moyennes.

Près d'un sur cinq travaille dans l'industrie, mais les services restent le secteur d'activité privilégié. Tous secteurs confondus, la moitié des étudiants qui travaillent tirent, par mois d'activité, un revenu inférieur à 3 750 F.

Près de 3,5 millions de jeunes de 17 à 30 ans sont étudiants ou en formation (*Pour comprendre ces résultats*). La moitié suivent des études supérieures ; les autres sont scolarisés

au collège, au lycée ou dans l'enseignement technique ou professionnel de niveau inférieur au baccalauréat.

Certains jeunes exercent une activité rémunérée dans le cadre de leur formation, notamment les apprentis ou les étudiants en médecine pendant leur internat. Mais dans la plupart des cas, ces activités ne sont pas directement liées aux études. Elles peuvent prendre la forme d'heures de baby-sitting occasionnel, de « jobs d'été » ou encore d'emplois exercés tout au long de l'année. Il y a au total un jeune sur trois, étudiant ou élève, qui travaille à un moment ou à un autre de l'année, quelque soit le type d'activité : formation, apprentissage, « petits boulots » ou véritable emploi (*tableau 1*). Toutefois un mois donné, seul un sur dix en moyenne exerce une activité ; et cette proportion varie beaucoup suivant le mois.

La moitié de ces emplois sont des « jobs d'été »

Parmi les élèves ou étudiants ayant eu une activité rémunérée dans l'année, la moitié n'a travaillé qu'un ou deux mois en juillet-août et un quart a travaillé plus de six mois dans l'année.

1 Proportion d'élèves ou d'étudiants ayant une activité rémunérée au cours de l'année

En %

Caractéristiques individuelles et familiales	Ensemble (au moins un mois dans l'année)	1 ou 2 mois en juillet-août	1 à 6 mois dans l'année (hors « jobs d'été »)	Plus de 6 mois dans l'année
Niveau d'études atteint ou en cours				
Enseignement général secondaire	16	10	4	2
Enseignement technique ou professionnel court	30	8	5	17
Enseignement technique ou professionnel long	24	13	6	5
Enseignement supérieur				
Niveau bac +2	37	24	9	4
Supérieur à bac +2	46	18	12	16
Type de ménage auquel appartient l'étudiant				
Étudiant vivant chez ses parents	26	14	7	5
Étudiant de 20 ans et moins	22	13	6	3
Étudiant de 21 ans et plus	37	16	11	10
Étudiant ne vivant pas chez ses parents	57	27	10	20
Ensemble	32	17	7	8

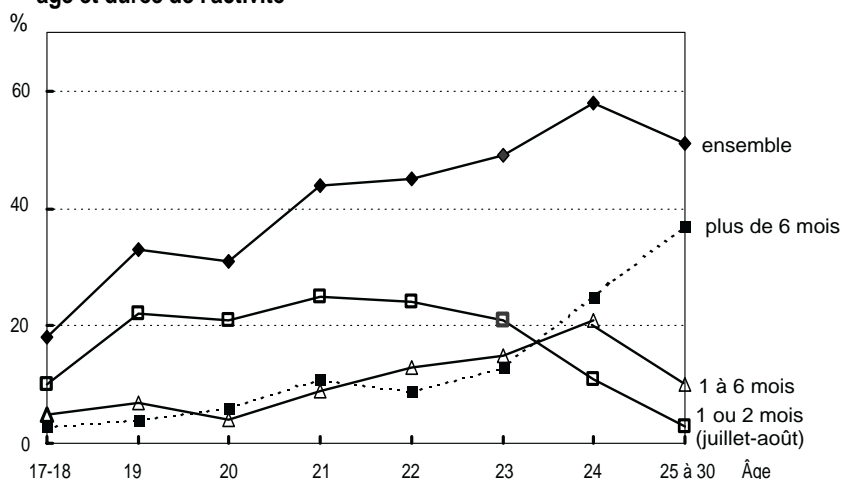
Champ : jeunes de 17 à 30 ans, en études ou en formation toute l'année.

Lecture : 10% des élèves ou étudiants en enseignement général secondaire ont travaillé un ou deux mois pendant l'été, 4 % ont travaillé un à six mois dont au moins un en dehors de la période estivale, et 2 % ont travaillé plus de six mois dans l'année ; au total 16% des élèves ou étudiants en enseignement général secondaire ont exercé une activité rémunérée durant l'année.

Source : données relatives aux années 1994 et 1995 des vagues 1 à 3 du panel européen des ménages (1994-1996), Insee

INSEE
PREMIERE

① Élèves ou étudiants ayant exercé une activité rémunérée dans l'année par âge et durée de l'activité



Champ : jeunes de 17 à 30 ans, étudiants ou en formation toute l'année.

Source : données relatives aux années 1994 et 1995 des vagues 1 à 3 du panel européen des ménages (1994-1996), Insee

Le nombre de mois au cours desquels l'étudiant a exercé une activité rémunérée est toutefois un indicateur très imparfait du temps qu'il y a consacré. En effet, certains étudiants travaillent quelques heures tous les mois de l'année, d'autres exercent une activité à plein temps pendant un petit nombre de mois. Malheureusement, le temps de travail n'est connu qu'à la date d'enquête, pour les élèves ou étudiants qui exerçaient une activité à ce moment-là (octobre). Parmi ces derniers, un sur trois travaille moins de 15 heures par semaine, mais un sur deux plus de 30. Ces résultats confirment que les durées de travail hebdomadaires sont très variables. Mais ils indiquent également qu'une part importante des étudiants déclarant une activité rémunérée en octobre l'exerçait à temps plein.

Les motivations qui poussent un étudiant à chercher un emploi en plus de ses études sont diverses : cette activité peut s'insérer dans un cursus de formation, elle peut être également une nécessité financière ou exprimer une volonté d'autonomie... Toutes ces motivations ne sont bien sûr pas exclusives les unes des autres.

Avec l'âge, l'activité rémunérée prend de plus en plus d'importance

Les jobs d'été sont particulièrement fréquents chez les 19 - 23 ans : plus d'un étudiant de cet âge sur cinq a un « job d'été », contre un sur dix parmi les

17-18 ans, et moins d'un sur 30 parmi les plus de 25 ans (graphique 1). Pour les autres activités de moins de six mois, le pic en fonction de l'âge est un peu plus tardif (23-24 ans). En revanche, la proportion d'élèves ou étudiants ayant exercé une activité plus de six mois dans l'année augmente constamment avec l'âge. Si l'on considère ces trois formes d'activité dans leur ensemble - jobs d'été, autres activités de moins de six mois et activités de plus de six mois -, la part des étudiants exerçant une activité rémunérée dans l'année passe de 18 % chez les 17-18 ans, à 58 % à 24 ans, avant de retomber à 51 % au-delà de 25 ans. Ces profils par âge sont peu modifiés si l'on prend en compte d'autres caractéristiques, familiales comme le niveau de vie, ou individuelles comme le sexe ou le niveau d'études. En particulier, le développement de l'emploi avec l'élévation du niveau de diplôme reflète surtout l'avancée en âge des étudiants.

② Revenu médian des élèves ou étudiants vivant chez leurs parents en fonction du niveau de vie * des parents

En francs courants (1994 ou 1995)

Niveau de vie du ménage	Revenu médian		Probabilité d'exercer une activité rémunérée dans l'année
	mensuel	annuel	
1 ^{er} quartile (< 3 700 F par équivalent adulte)	3 250	6 600	19
2 ^e quartile (entre 3 750 et 5 500 F par équ. adulte)	3 900	6 600	25
3 ^e quartile (entre 5 500 et 8 500 F par équ. adulte)	3 700	6 000	29
4 ^e quartile (supérieur à 8 500 F par équ. adulte)	3 400	5 200	27
Ensemble	3 900	6 500	26

Champ : jeunes de 17 à 30 ans, étudiants ou en formation toute l'année, vivant chez leur parent et ayant exercé une activité rémunérée pendant l'année.

* la notion de niveau de vie correspondant au revenu du ménage par unité de consommation. Le nombre d'unités de consommation est calculé à partir de l'échelle suivante : 1 uc pour le premier adulte, 0,5 uc pour les autres personnes de 14 ans et plus, 0,3 uc pour les enfants de moins de 14 ans.

Source : données relatives aux années 1994 et 1995 des vagues 1 à 3 du panel européen des ménages (1994-1996), Insee

Des activités plus répandues lors des études supérieures...

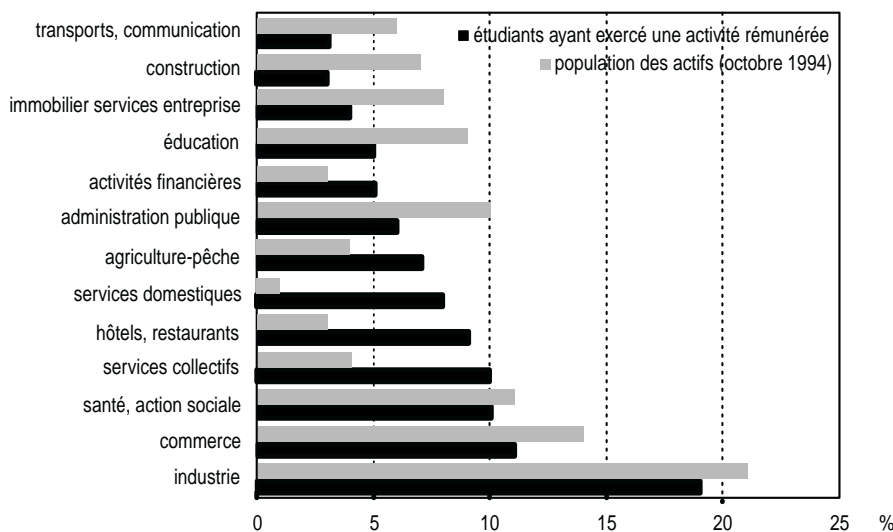
C'est aux niveaux d'études supérieures au bac (où l'on trouve donc les étudiants les plus âgés) que les proportions d'étudiants ayant exercé une activité rémunérée dans l'année sont les plus élevées : 37 % des étudiants au niveau baccalauréat plus deux années d'études en ont exercé une, et 46 % de ceux qui poursuivent des études au-delà, contre seulement 16 % des élèves du secondaire. Les étudiants de niveau baccalauréat plus deux années d'études comme les élèves du secondaire déclarent plutôt des jobs d'été, tandis que 16 % des étudiants suivant une formation supérieure à bac plus deux travaillent plus de six mois dans l'année.

Les élèves de l'enseignement technique ou professionnel ne rentrent pas dans le modèle précédemment décrit. En effet, une forte majorité d'entre eux sont en apprentissage, et exercent vraisemblablement leur activité dans le cadre de leur formation. Malgré leur jeune âge, ils déclarent majoritairement des activités de plus de six mois, et représentent 30 % des élèves ou étudiants exerçant des activités longues.

... ou après le départ du foyer parental

Parmi les élèves ou étudiants vivant chez leurs parents, qui représentent 80 % des élèves ou étudiants, un quart environ a eu une activité rémunérée, contre plus d'un sur deux parmi ceux qui n'habitent plus chez leurs parents. Le départ du foyer parental apparaît donc, avec l'âge, comme un des principaux

② Répartition par secteurs d'activité



Champ : jeunes de 17 à 30 ans, étudiants ou en formation toute l'année et ayant exercé une activité rémunérée pendant l'année.

Source : données relatives aux années 1994 et 1995 des vagues 1 à 3 du panel européen des ménages (1994-1996), Insee

facteurs liés à l'exercice d'une activité rémunérée. Toutefois, on ne sait pas si les étudiants qui ont quitté leurs parents sont amenés à travailler davantage parce qu'ils sont moins aidés par leurs parents (ou que leur entretien coûte plus cher) ou s'ils ont pu quitter leurs parents parce qu'ils disposaient de revenus d'activité propres.

A âge ou niveau d'étude comparables, les élèves ou étudiants boursiers exercent moins fréquemment une activité rémunérée que les non-boursiers. L'effet du revenu des parents, qui ne peut être étudié que pour les élèves ou étudiants qui vivent encore avec eux, est lui beaucoup plus complexe à interpréter. En effet, si l'on classe les étudiants vivant avec leurs parents en fonction du niveau de vie de ces derniers, ce sont les étudiants appartenant au quart de ces ménages les plus pauvres qui ont le moins d'activités rémunérées (tableau 2). De plus, lorsqu'ils exercent une activité, ces étudiants en tirent des revenus mensuels plus faibles, qu'ils compensent toutefois par un nombre de mois d'activité légèrement plus élevé. A l'autre extrémité de l'échelle des niveaux de vie, les étudiants vivant dans les familles les plus aisées semblent exercer un peu moins fréquemment des activités rémunérées que les étudiants vivant dans des familles de revenus juste inférieurs. Et surtout, ils en tirent des revenus plus faibles. La relation entre niveau de vie et activité rémunérée est croissante puis décroissante pour les

« jobs d'été » comme pour les activités rémunérées de plus longue durée. Elle persiste lorsque l'on raisonne à âge et niveau d'études donné.

Pour l'ensemble des étudiants, c'est-à-dire à la fois pour ceux qui vivent chez leurs parents et les autres, l'enquête permet d'étudier l'effet du milieu familial à travers la catégorie socioprofessionnelle du père (ou à défaut de la mère). La proportion d'étudiants ayant une activité rémunérée est maximale chez les enfants d'employés ou de personnes exerçant une profession intermédiaire (37 %). Elle est plus faible chez les enfants de cadres supérieurs et professions libérales (32 %) comme chez les enfants d'ouvriers (27 %). La proportion d'élèves ou d'étudiants exerçant une activité rémunérée n'est donc pas plus une fonction croissante ou décroissante du niveau social des parents qu'elle ne l'était de leur niveau de vie. Le milieu social ou le revenu du ménage parental influencent moins nettement l'exercice d'une activité rémunérée que l'âge ou le fait d'avoir quitté ses parents.

Des activités principalement exercées dans les services

Parmi les élèves ou étudiants exerçant une activité rémunérée, 20 % travaillent dans l'industrie, proportion comparable à celle de l'ensemble de la population active (graphique 2) ; ils exercent alors principalement des emplois d'ouvriers

ou de manutentionnaires ; 11 % travaillent dans le commerce, comme vendeurs ou caissiers ; 10 % travaillent dans le secteur de la santé, et 10 % également dans les « services collectifs », qui comprennent notamment toutes les activités récréatives, culturelles et sportives ; beaucoup ont des emplois d'animation en centre de loisirs, centres aérés ou colonies de vacances ; 9 % travaillent dans l'hôtellerie ou la restauration, 8 % dans les « services domestiques » ; ils occupent essentiellement des emplois de garde d'enfants ou assurent des cours particuliers ; 7 % travaillent dans l'agriculture, généralement comme saisonniers.

Au total, 30 % des élèves ou étudiants exerçant une activité rémunérée le font en tant qu'ouvriers (surtout dans le secteur industriel), 47 % en tant qu'employés (dans le commerce, l'hôtellerie restauration ou les services domestiques), et 19 % en tant que profession intermédiaire, principalement dans les services collectifs ou l'éducation.

Un revenu médian de 3 750 F par mois d'activité

Les activités rémunérées procurent en moyenne un revenu annuel de 17 000 F aux élèves ou étudiants qui les exercent. Toutefois, pour la moitié d'entre eux, le revenu annuel est inférieur à 6 800 F (tableau 3). En effet, le revenu annuel varie très fortement en fonction de la durée d'activité (inférieure à 2 mois dans l'année pour la moitié des étudiants). Les revenus mensuels sont beaucoup moins dispersés. Le revenu moyen par mois d'activité est de 4 000 F ce qui correspond à environ 70% du SMIC

③ Revenu médian

En francs courants (1994 ou 1995)

	Revenu médian de l'étudiant	
	Mensuel	Annuel
Durée de l'activité		
1 ou 2 mois (juillet-août)	4 500	5 800
1 à 6 mois (hors été)	2 300	6 200
Plus de 6 mois	3 000	34 800
Age de l'étudiant		
de 17 à 24 ans	3 500	6 300
de 25 à 30 ans	6 000	70 800
Ensemble des étudiants	3 750	6 800

Champ : jeunes de 17 à 30 ans, étudiants ou en formation toute l'année et ayant exercé une activité rémunérée pendant l'année.

Source : données relatives aux années 1994 et 1995 des vagues 1 à 3 du panel européen des ménages (1994-1996), Insee

